

COMMUNIQUÉ DE PRESSE

# Le concours JARDINER AUTREMENT

Faites part de vos pratiques !

# 2020

Le concours est ouvert aux inscriptions  
du 20 mars au 29 mai 2020  
[www.jardiner-autrement.fr](http://www.jardiner-autrement.fr)

Photo: Coguard



## Le concours Jardiner Autrement « Faites part de vos pratiques ! »

*Oublier les jardins parfaits,  
partager les bonnes pratiques !*

### Le concours Jardiner Autrement (JA) récompense depuis 2011 les démarches les plus abouties en termes de préservation des équilibres biologiques au jardin.

Depuis le 1<sup>er</sup> janvier 2019, [les pesticides de synthèse sont interdits](#) de vente, d'usage et de détention par les jardiniers amateurs. Le concours Jardiner Autrement met en avant des pratiques agronomiques respectueuses de l'environnement ainsi que la transmission des savoirs horticoles affranchis des pesticides.

#### Qui peut participer ?

Quelle que soit la surface de l'espace de jardinage, avec ou sans potager, en extérieur ou en intérieur, **le concours est ouvert à tous.**



© Philippe Rigaux

#### Sélection des dossiers

Les jardiniers présentent leur espace ainsi que leurs pratiques de jardinage respectueuses de l'environnement.

Les dossiers sont évalués sur la mise en œuvre d'une démarche globale de jardinage sans pesticides, sur l'évolution des pratiques et sur le partage des savoir-faire du jardinier.

Un jury composé de membres de la Société Nationale d'Horticulture de France et de partenaires de Jardiner Autrement effectue une première sélection basée sur les informations fournies dans les dossiers écrits.

Les 12 candidats présélectionnés sont invités à participer à un rendez-vous téléphonique. À l'issue des entretiens, le jury établira le classement définitif et sélectionnera entre 5 et 7 lauréats. Les candidats présélectionnés ne faisant pas partie des lauréats recevront un prix d'encouragement.



#### Calendrier

**Le 20 mars 2020** : mise en ligne des dossiers de candidature sur site [jardiner-autrement.fr](http://jardiner-autrement.fr)

**Le 29 mai 2020**: clôture

**Le 22 juin 2020** : annonce des lauréats et des prix d'encouragement.

#### Comment s'inscrire ?

Rendez-vous sur le site [www.jardiner-autrement.fr](http://www.jardiner-autrement.fr) pour avoir accès au règlement et au dossier de candidatures du [Concours Jardiner Autrement](#).

Retour des dossiers à [concours@jardiner-autrement.fr](mailto:concours@jardiner-autrement.fr) ou par courrier à : SNHF, Concours 2019, 84 rue de Grenelle, 75007 Paris.

#### Les récompenses

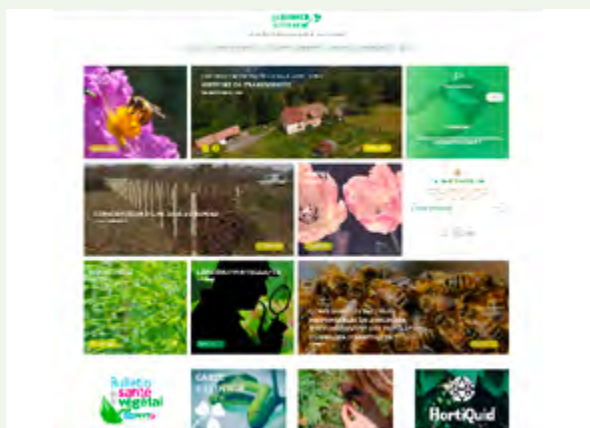
Pour les lauréats du concours JA : un week-end de visite de sites remarquables pour deux personnes

sur le thème du végétal et du jardinage respectueux de la nature **les 11, 12 et 13 septembre 2020** (valeur approximative : 600€ TTC).

#### Renseignements

Inès Turki, chargée de projet épidémiologie : [ines.turki@snhf.org](mailto:ines.turki@snhf.org) • 01 44 39 78 84

**Les concours sont organisés par la SNHF dans le cadre du plan Ecophyto, piloté par le Ministère de la Transition Écologique et Solidaire et le Ministère de l'Agriculture et de l'Alimentation avec le soutien de l'Office Français de la Biodiversité (OFB).**



## Le site Jardiner Autrement

### Un contenu pensé pour le jardinier.

[Vers le zéro pesticide](#) pour découvrir, comprendre et agir,

[Connaître](#) pour mieux appréhender le sol, les plantes, l'eau et la biodiversité,

[Observer](#) pour faire un bon diagnostic avant d'agir

[Protéger](#) pour agir en privilégiant les méthodes alternatives,

[La boîte à outils](#) pour jardiner autrement.

### Quelques chiffres.

Plus de **2,8 millions de visiteurs** depuis son ouverture en 2011, près de **6,3 millions de pages vues**. Plus de **9000 abonnés à la lettre d'information**. Une communauté engagée sur les réseaux sociaux : plus de **7500 sur Facebook**, plus de **3700 sur Twitter**.

## Les temps forts Jardiner Autrement

- [Le concours Jardiner Autrement « Faites part de vos pratiques ! »](#),
- [Le concours photos épidémiosurveillance](#),
- Conférences,
- Présence sur salons et manifestations,
- Quiz.

## Accompagner les jardiniers

- [le MOOC santé des plantes](#),
- [le service Hortiquid](#),
- [le Guide d'observation et suivi des bioagresseurs au jardin](#),
- [les fiches pratique biocontrôle](#),
- l'application [VigiJardin](#)...

Pour ne rien manquer, rendez-vous sur le site [www.jardiner-autrement.fr](http://www.jardiner-autrement.fr)



## Jardiner Autrement a pour mission :

- **d'informer** sur les évolutions réglementaires et les actualités du jardinage sans pesticide,
- **de rappeler** les connaissances nécessaires à la compréhension de « l'écosystème jardin »,
- **de proposer** des outils et des méthodes alternatives pour faire évoluer les pratiques,
- **d'inciter** les jardiniers à partager leurs bonnes pratiques.

Toutes les actions « Jardiner autrement » : animation du site [jardiner-autrement.fr](http://jardiner-autrement.fr), conférences, concours, etc. invitent le jardinier à raisonner : **observer, comprendre, prévenir plutôt que guérir** et choisir la bonne méthode pour guérir en connaissance de cause.

## Les actions Jardiner Autrement

s'inscrivent dans le cadre des conventions signées avec l'**Office Français de la Biodiversité (OFB)**. Elles remplissent la mission de sensibilisation à l'utilisation de méthodes alternatives aux pesticides dans les jardins d'amateurs, **confiée depuis 2010 à la Société Nationale d'Horticulture de France (SNHF)** par le **ministère de la Transition écologique et solidaire** et le **ministère de l'Agriculture et de l'Alimentation (MTES)**.

[webmaster@jardiner-autrement.fr](mailto:webmaster@jardiner-autrement.fr)

## La Société Nationale d'Horticulture de France

est ouverte à tous les passionnés de jardins. Son objectif est de **diffuser les connaissances et savoir-faire horticoles**.

Association reconnue d'utilité publique et d'intérêt général, la SNHF développe de nombreux projets et activités : conférences, colloques, journées d'étude, voyages et visites, concours et prix, démonstrations, publications... Elle s'adresse aux jardiniers amateurs, aux professionnels du végétal, aux associations et lycées horticoles et aux collectivités territoriales.

[communication@snhf.org](mailto:communication@snhf.org)